



## TÉMOIGNER DANS LA TOURMENTE

Dans son délibéré du 14 janvier, le tribunal de grande instance de Rennes vient de rendre son jugement dans la triste affaire qui a vu, voici plus de huit ans, la mort d'un saint-cyrien, Jallal Hami : quatre d'entre eux ont été relaxés, tandis qu'un officier et deux anciens élèves-officiers se sont vus infliger des peines de prison avec sursis, comprises

entre six et huit mois. S'il n'appartient en aucune façon à *La Saint-Cyrienne* de porter le moindre avis sur cette sentence, il semble, en revanche, normal d'informer nos lecteurs sur ce drame, qui a frappé et marqué notre École et la communauté saint-cyrienne.

Rappelons simplement les faits pour les lecteurs qui les auraient oubliés : le 28 octobre 2012, dans la soirée au cours d'une séance de transmission de tradition – autrefois appelé *bahutage* – le Grand Carré organise la traversée d'un étang, pour évoquer les opérations de débarquement au cours de la seconde guerre mondiale. Au cours de cette activité, un saint-cyrien, Jallal Hami, meurt noyé dans l'étang ; cet EOA, après avoir réussi HEC, avait choisi d'intégrer la *Spéciale* en qualité d'officier sur titre (OST), et suivait donc les activités du 3<sup>e</sup> bataillon, au cours de ce premier semestre.

À la suite de ce drame, plusieurs officiers et le Grand Carré seront mis en examen ; pour des raisons indépendantes des Armées, l'instruction va prendre beaucoup de retard, ce qui explique la tenue de ce procès plus de huit ans après les faits... Lorsque le Père Système m'a appelé pour me demander de venir témoigner au procès, j'ai quelque peu hésité, car l'affaire n'était vraiment pas à l'honneur de notre école ; mais, au titre de la fraternité d'armes, je lui ai donné mon accord, d'autant que je connaissais à titre personnel, les officiers de l'encadrement mis en cause.

Et c'est ainsi que le mardi 24 novembre dans l'après-midi, au TGI de Rennes, j'ai d'abord été isolé durant plus d'une heure, car, selon la procédure, il ne m'était pas permis d'écouter la déposition de la personne qui m'avait demandé de témoigner pour elle. Puis, je me suis retrouvé, quelque peu « parachuté », au cœur du tribunal, entre la Cour, le procureur, la partie civile, les camarades mis en examen, leurs avocats, les médias... seul officier général présent dans le tribunal et devant la Cour, et tous sachant qui j'étais et connaissant mes responsabilités passées et présentes.

Mon témoignage se résumait en trois points : en ma qualité de saint-cyrien, expliquer la raison de ma présence au titre de la fraternité d'armes ; comme président de *La Saint-Cyrienne*, montrer l'importance de la « transmission des traditions » à Saint-Cyr ; et comme officier général, démontrer comment un tel drame pouvait survenir.

Au titre de la fraternité, il faut d'abord reconnaître que cet accident est un vrai drame pour notre communauté, car il a vu la mort d'un des nôtres, un jeune cyrien, et emblématique à bien des égards pour le commandement. Ce fut aussi un drame pour les officiers et les élèves-officiers mis en cause, car, comme chacun le sait, l'encadrement de Coëtquidan, chargé de la formation des futurs cadres des l'armée de Terre, est particulièrement sélectionné ; de plus, les élèves se trompent rarement pour élire leur Grand Carré ; les officiers et élèves-officiers mis en examen sont donc des personnes de grande valeur. C'est aussi un drame pour l'École et tous ceux qui y ont été formés, car nous sommes tous conscients que nous faisons un métier dangereux, et donc que la formation et l'entraînement doivent être conduits de façon rigoureuse, en veillant en permanence à la maîtrise du risque ; c'est pourquoi, perdre un élève au cours de sa formation est et restera un échec.

En ma qualité de président, j'ai insisté sur l'importance des traditions et du rôle, échu aux élèves, pour leur pérennité et leur transmission ; le chapitre « *Transmettre* » du projet « *ESCC 2030* » le dit très clairement et il m'a simplement fallu le commenter : « *Les élèves-officiers doivent être formés au rôle de « passeurs de vertus », c'est-à-dire qu'ils doivent développer leurs aptitudes à communiquer et rayonner de leur humanité en interne – auprès de leurs hommes – comme dans l'espace public. La transmission des traditions s'inscrit également dans cette perspective.* » Il est toutefois utile d'ajouter que les élèves, en raison de leur jeunesse, de leur manque d'expérience et de la pureté de leur regard, ont tendance à tout idéaliser, et que certains entrent facilement dans une logique de « mystique du sacrifice » ; il appartient alors à leur encadrement de leur rappeler la réalité de la vie militaire.

Enfin, j'ai fait appel à ma propre expérience d'avoir eu à gérer un nombre certain de « difficultés » tout au long de ma carrière, pour expliquer comment un tel drame pouvait arriver : cet accident, à mes yeux, est principalement dû à un concours vraiment malheureux de faits, que l'on pourrait appeler des malentendus, des incompréhensions, des ambiguïtés, ou plus simplement des manques de discernement.

Le premier d'entre eux est le fait que tout le monde ignorait que Jallal Hami savait mal nager, et, en tout cas n'avait pas le niveau requis pour traverser un étang en tenue de combat, avec casque et rangers...

Le deuxième malentendu concerne le lieu de cette séance : les élèves, en allant dans le bassin du cours MEF, ne faisaient que répéter ce qu'ils avaient vécu l'année précédente, car, comme partout, les habitudes sont tenaces et l'environnement de cet étang rappelait plus le thème de la soirée. Alors que pour l'encadrement, comme le Livre de marche le précisait, cette activité nautique devait se passer à « Bazar Beach », que chacun de nous connaît bien ...

Le troisième malentendu concerne la responsabilité de cette activité : en effet, dans les directives et les doctrines, il est systématiquement fait état du « Commandement » ; si cette notion est claire sur le plan fonctionnel, c'est-à-dire sur le fait que l'on se situe, ou non, dans la voie hiérarchique, elle l'est beaucoup moins quant à son niveau, c'est-à-dire celui de la prise de décision. En l'occurrence, où se situait le niveau de responsabilité réelle de cette activité ? Un commandant de bataillon, et a fortiori, un colonel, doivent-ils se déplacer, dès qu'une séance de tirs est organisée ou qu'un entraînement sur une piste du risque est planifié ?

Le quatrième malentendu est sans doute le plus sensible, car il concerne la « responsabilisation des élèves » et son corollaire, la confiance et le contrôle dans la formation : Saint-Cyr est une école de formation professionnelle orientée sur le commandement, puisque à peine un an après leur sortie, la plupart des élèves se retrouveront sur un théâtre d'opérations, avec de lourdes responsabilités. C'est pour cette raison que, dans le chapitre « Maturité » du projet « ESCC 2030, il est écrit :

« *Saisir toute occasion pour mettre en situation de responsabilité au quotidien les élèves* ».

Le dernier malentendu concerne la victime elle-même, Jallal HAMI, qui, au moment des faits, n'a pas su dire non... En effet, alors que les conditions météo sont mauvaises ce soir-là, le Grand Carré laisse la possibilité aux élèves, dont les filles, de ne pas traverser l'étang ; à ce moment-là, notre jeune camarade ne dit rien, très certainement pour ne pas se faire remarquer ; placés dans une situation similaire, n'aurions-nous pas été un certain nombre à faire comme lui ? En revanche, s'il avait fait valoir à ce moment-là son incapacité à traverser de lui-même l'étang, personne ne lui en aurait voulu. Dans ma conclusion, quitte à en surprendre plusieurs, je me suis permis de dire et même d'affirmer que Jallal HAMI n'était pas mort pour rien : en effet, sous l'impulsion énergique du général de Lardemelle, ancien commandant des Écoles, le « *bahutage* » s'est transformé en « *transmission de tradition* ». Le décès brutal de cet élève-officier a créé un vrai traumatisme au sein de l'École et a fait évoluer cette partie de la formation en une activité, désormais porteuse de sens et même attendue par les élèves : visite des lieux historiques de l'École ; réflexion par binôme sur certaines valeurs ; réflexions sur des conflits passés ; veillée ; etc.

Espérons que son souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire de Saint-Cyr !

**Le général d'armée (2s) Bruno Dary**  
président de *La Saint-Cyrienne*

